



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué de presse

9 avril 2021

Vents contraires pour le projet de Jeanbrenin

Après l'échec des projets éoliens de Montoz – Pré Richard et des Quatre Bornes, c'est au tour de Jeanbrenin de devoir faire face à des vents contraires dans le Jura bernois. Au terme de la mise en dépôt public du projet dans les communes de Corgémont, Cortébert et Courtelary, une opposition de 50 personnes a été déposée. L'extension de la centrale éolienne de Mont Crosin dans le secteur de Jeanbrenin ne passera donc pas comme une lettre à la poste.

C'est l'histoire d'un parc éolien qui aurait pu passer presque inaperçu : l'extension de la centrale de Mont Crosin vers l'est, dans le secteur de Jeanbrenin, avec le rajout de trois nouvelles machines. Mis à l'enquête en début mars, le projet, situé sur les communes de Corgémont, Cortébert et Courtelary, suscite cependant une forte opposition. Cette opposition traduit le scepticisme croissant de la population suisse face à une source d'énergie chère, inefficace, peu écologique, et destructrice de notre cadre de vie. Elle montre aussi la volonté de mettre un terme à l'expansion du Mont Crosin.

« Ce qui a semé le doute, ce sont les entraves mises par les communes concernées et le promoteur BKW à l'accès aux dossiers », explique Michel Fior, Président de Paysage Libre BEJUNE.

Contrairement à la pratique transparente des autres communes et promoteurs, les quatre classeurs fédéraux remplis de cartes et de documents techniques n'étaient consultables que dans les administrations publiques, aux heures de bureau, et avec interdiction de prendre des photos. Une lecture attentive du dossier a ainsi mis à jour les nombreuses lacunes du projet de Jeanbrenin.

Violation de la législation sur la protection des eaux, mesures de vent dépassées et lacunaires, non-respect des zones de protection paysagère, etc : les faiblesses du dossier sont nombreuses. Sur le plan écologique, le projet de Jeanbrenin représenterait un véritable désastre pour la biodiversité : le secteur est particulièrement prisé par les chauves-souris, notamment des espèces rares, pour lesquelles les éoliennes représentent un danger fatal.

La situation de Tramelan constitue un enjeu supplémentaire : avec Jeanbrenin au sud et la Montagne de Tramelan au nord, la localité serait prise en étau entre deux parcs éoliens. Une coordination est nécessaire entre les deux projets, ce que le plan directeur a omis de faire. Enfin, les opposants montrent que pour éviter un mitage supplémentaire du sol et du paysage, il aurait été possible et nécessaire de placer ces trois machines à l'intérieur du parc existant de Mont Crosin, plutôt que d'empiéter sur un nouveau secteur. Ils promettent déjà d'aller au besoin jusqu'aux tribunaux pour montrer le bienfondé de leurs points de vue.

Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, www.pl-bejune.ch